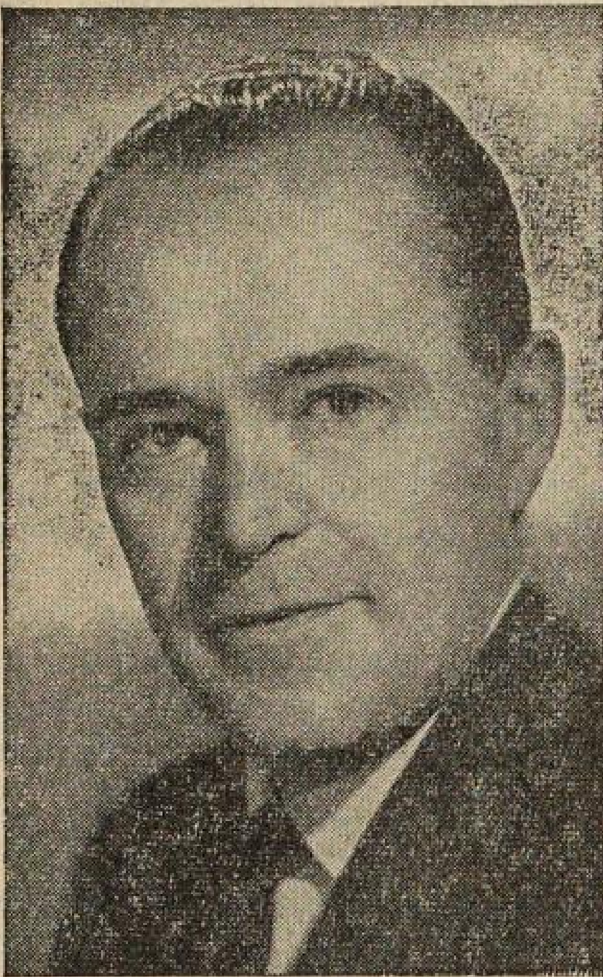
INDÉPENDANT D'ACTION SOCIALE ET DÉMOCRATE



Pierre BAUDIS

DÉPUTÉ DE LA HAUTE-GARONNE
CONSEILLER GÉNÉRAL DE TOULOUSE-CENTRE
PREMIER MAIRE-ADJOINT DE TOULOUSE

Secrétaire de l'Assemblée Nationale — Docteur en Droit — Administrateur civil
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques — Officier de Réserve « Rhin et Danube »

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Marcel CAVALLÉ

Député suppléant — Maire-Adjoint de Toulouse
Ingénieur à l'Electricité de France

Pour la sixième fois, je me présente à vos suffrages. Vous m'avez toujours fait confiance.

De nouveaux candidats, venus de l'extérieur, considèrent cette campagne électorale comme la saison des promesses.

Pour votre Député à qui vous avez renouvelé votre confiance depuis neuf ans à toutes les élections, législatives, cantonales et municipales, c'est l'occasion de faire devant vous un compte rendu de mandat :

NON DES PROMESSES, MAIS UN BILAN DE MON ACTION :

Vous m'avez fait confiance le 30 novembre 1958 et le 25 novembre 1962 pour vous représenter à l'Assemblée Nationale comme député de cette circonscription.

A LA TRIBUNE DU PARLEMENT ET A LA COMMISSION DES FINANCES, je suis intervenu :

— **en faveur des personnes âgées,** des infirmes, économiquement faibles, condamnés à vivre avec moins de 5,70 francs par jour, pour demander en particulier **que le produit de la vignette auto, prévue pour eux, ne soit plus détourné vers d'autres usages** et que leurs allocations soient donc sensiblement majorées,

— en dénonçant une politique de la Construction axée sur le logement cher au détriment du logement social, **pour réclamer un vaste programme de construction de logements à loyer modéré et une répartition équitable des logements construits,**

— en défendant **ma proposition de Loi n° 1513 « tendant à rendre plus équitable l'impôt sur le revenu des personnes physiques »** et en exigeant un scrutin public au sujet duquel le gouvernement a été contraint de s'engager à déposer un projet de réforme fiscale,

— pour défendre **l'entreprise familiale et le commerce traditionnel** menacés,

— en obtenant, grâce à mes interventions, la **bonification de campagne double pour les cheminots anciens combattants** ainsi que **pour les agents de la fonction publique, la suppression de l'abattement du 1/6 sur leur retraite,** et en demandant l'intégration de l'indemnité de résidence,

— en réclamant **pour les agriculteurs, la parité des moyens d'existence** par la réorganisation des marchés et par l'indexation indispensable des produits de la terre,

— en déposant la proposition de Loi n° 1290 portant amnistie afin de **permettre la réconciliation des Français,**

— en obtenant par 237 voix contre 225, la création de la commission spéciale chargée d'examiner **mon projet de Loi d'indemnisation des rapatriés, estimant que les centaines de milliards d'anciens francs, versés au gouvernement Boumedienne, devraient, par priorité, aller aux spoliés,**

— en exigeant le **respect des droits de tous les anciens combattants.**

Vous m'avez renouvelé votre confiance le 8 mars 1959 et le 14 mars 1965 aux élections municipales :

Ayant, en qualité de Maire-Adjoint de Toulouse, la charge de la délégation de l'Assistance ainsi que du Bureau de Bienfaisance, j'ai reçu et secouru personnellement sans distinction d'opinion ou de croyance, tous ceux qui étaient dans la détresse.

J'ai créé des Résidences pour personnes âgées, aménagé pour elles une confortable Maison de vacances dans les Pyrénées : avec ses Crèches, ses Dispensaires, le Bureau de Bienfaisance de Toulouse est devenu le Premier de France pour le nombre de ses réalisations. Et dans l'avenir, **je mettrai en chantier quatre nouvelles Résidences.**

Vous m'avez confirmé cette confiance le 11 juin 1961 en me désignant comme Conseiller Général de Toulouse Centre :

Connaissant bien vos préoccupations par des contacts réguliers, j'ai obtenu l'inscription de réalisations sportives, culturelles et sociales dans les communes rurales du Canton et récemment l'augmentation de 50 % du crédit du Pool routier pour 1967-1968.

POUR QUE CETTE ACTION SE POURSUIVE,
POUR QUE VOTRE DÉPUTÉ RESTE LE DÉPUTÉ DE TOUS,

Je vous demande aujourd'hui de me renouveler votre confiance et de renforcer ce lien qui depuis neuf ans unit les électeurs de cette circonscription à leur représentant.

L'étiquette politique ne donne pas la valeur à un homme, mais sa valeur dépend essentiellement de son travail, de son dévouement, de son esprit de Justice.

Les partis extrêmes et leurs « alliés » veulent diviser la France en deux blocs hostiles, le Centre a pour rôle de réconcilier, de réunir les hommes de bonne volonté, sans sectarisme ni démagogie pour préparer les voies de l'avenir en vue du progrès économique et social.

Vous êtes des citoyens libres. Comme vous, je veux rester un député libre de voter selon ma conscience en accord avec vous.

Je fais appel à vous toutes, à vous tous, pour me permettre de vous représenter et de vous défendre afin que le succès du dimanche 5 mars 1967, ne soit pas la victoire d'un Parti, mais la Victoire de Tous.

VOTEZ EFFICACE

pour votre Député qui, vivant parmi vous, est le mieux placé par son passé et ses fonctions pour connaître vos problèmes et pour les résoudre comme vous le souhaitez.

VOTEZ Pierre BAUDIS

Député de la Haute-Garonne — Conseiller général et Premier Maire-Adjoint de Toulouse

IMPRIMERIE CLEDER - TOULOUSE